

La France sous l'état d'urgence...

Mais... Premiers craquements après le vote unanime à l'Assemblée nationale...

Pages 2, 3 et 4

Photos AFP



Paris, 21 et 22 novembre 2015

LE V^e CONGRÈS DU PARTI OUVRIER INDÉPENDANT S'EST TENU.

Il a proposé la tenue d'une conférence nationale
pour la défense des conquêtes de 1936 et 1945. Pages 5, 6, 7, 8 et 9

Appel à l'unité nationale pour l'état d'urgence...



Quelques jours après que l'Assemblée nationale a décrété l'état d'urgence, François Hollande entame une tournée qui commence par les Etats-Unis.



A l'Assemblée nationale, le 19 novembre : union sacrée pour l'état d'urgence

« La France a besoin d'unité et de rassemblement », lance Valls aux députés. Du PCF au Front national, tous votent pour la prolongation de trois mois (jusqu'à fin février) de l'état d'urgence : 551 pour, six contre, une abstention. Les pleins pouvoirs sont donnés aux préfets et à la police, sans aucun mandat judiciaire, pour perquisitionner, de jour comme de nuit, contraindre à des assignations de résidence, interdire des réunions et manifestations sur simple présomption de trouble à « l'ordre public » !

Mais au Sénat, ça commence à craquer...

Le lendemain du vote quasi unanime des députés, le texte sur l'état d'urgence arrive au Sénat. Cette fois, les représentants du PCF s'abstiennent. Alors que le député PCF André Chassaigne déclarait la veille que « l'instauration de l'état d'urgence est aujourd'hui pleinement justifiée », la sénatrice PCF Eliane Asensi s'insurge que, « sous couvert d'une loi destinée à lutter contre le terrorisme, on vote une loi sur l'ordre public et l'on suspend l'état de droit ».

Le soutien de la droite et de l'extrême droite... et de la CFTD

Droite et extrême droite confirment leur soutien au gouvernement et à l'état d'urgence. Le président de la République « nous a surpris, partiellement positivement il faut bien l'avouer, parce qu'il y a eu des inflexions positives », déclare Marion Maréchal-Le Pen (FN), le 22 novembre. « La gauche applique la politique que la droite appelait de ses vœux », constate

le même jour Christian Estrosi, chef de file du parti sarkoziste Les Républicains en PACA. « Oui, l'état d'urgence qui a été décrété est légitime », lance au même moment, dans les colonnes du *Parisien*, le secrétaire général de la CFTD, Laurent Berger.

Le spectre d'un rejet massif, à dix jours des régionales

Dans les états-majors des partis institutionnels, on scrute avec angoisse la perspective de l'abstention aux élections régionales des 6 et 13 décembre. « Ce qui doit nous préoccuper, s'alarme l'éditorialiste de *Libération* (23 novembre), c'est le score que réalisera l'abstention, promise encore il y a peu à des records (...). Nous pourrions y lire ce qu'il reste de confiance dans la parole politique. Et ce ne sont pas les gesticulations outrancières qui vont contribuer à lutter contre cette tendance (...) ».

L'arbitraire policier frappe au hasard

Les effets de l'état d'urgence sont immédiats. Dans le journal *Le Monde* (20 novembre), l'ancien juge antiterroriste Marc Trévidic dénonce : « On se dirige, à terme, vers un Guantanamo à la française. »

Dans son édition du 24 novembre, ce journal relate l'une des 1 072 perquisitions administratives intervenues depuis l'instauration de l'état d'urgence. Cette fois, c'est dans un restaurant de Cergy-Pontoise : une clientèle paniquée, un restaurant saccagé... Pour strictement rien. « Le principe de ces perquisitions, c'est de taper large », se défend le préfet du Val-d'Oise. A Saint-Denis, les résidents de l'immeuble qui a subi l'assaut du Raid sont presque une semaine après les faits, encore parqués dans un gymnase sans chauffage. « On se sent rejetés par l'Etat, pas pris en charge. On a très froid la nuit. Mes enfants sont traumatisés », déclare, sur France Info, une résidente.



Laurent Berger.



Hollande, en chef de guerre mondial

Lundi 23 novembre, Hollande entame une tournée des gouvernements américain, britannique, russe, chinois... La France va « intensifier » ses frappes contre l'Etat islamique, déclare Hollande, et « choisir des cibles qui feront le plus de dégâts possible ». Le porte-avions *Charles-de-Gaulle* est envoyé en renfort. Dans cette coalition, chacun tire à hue et à dia. Pis : le 24 novembre, l'aviation turque abat délibérément un chasseur russe, théoriquement « ami ». Un chaos, une guerre qui a déjà provoqué l'exode forcé de millions de personnes. La dévastation de leurs pays, la décomposition des Etats, a fourni le terreau des groupes mafieux qui exportent aujourd'hui la terreur en Europe (lire page 12).



Emmanuel Macron.

Macron a trouvé le responsable du « jihadisme » : « les corporatismes » !

Le ministre de l'Economie, Emmanuel Macron, a affirmé, le 21 novembre, que la société française devait assumer une « part de responsabilité » dans le « terreau » sur lequel le « jihadisme » a pu prospérer. Et d'expliquer : « Ce sont des fermetures dans notre économie, dans notre société, les pertes

d'opportunité, les plafonds de verre qui sont mis, les corporatismes qui se sont construits qui à la fois nourrissent de la frustration sur le plan individuel et créent de l'inefficacité sur le plan économique. »

Traduisons : la cause du terrorisme, ce serait le Code du travail, les statuts, etc. (habituellement désignés comme des « corporatismes » par Macron) qui créent de la « frustration ». Ignore !



Marisol Touraine.

C'est reparti : le 24 novembre, offensive contre la Sécurité sociale et le Code du travail

Contre l'opposition quasi unanime des médecins (lire page 4), la ministre de la Santé, Marisol Touraine, maintient le nouvel examen de son projet de loi, ce mardi 24 novembre, à l'Assemblée nationale. Désengagement de la Sécurité sociale des soins de ville, installation des assurances complémentaires au cœur du système, sous couvert de la généralisation du tiers payant, fusion forcée de services et d'hôpitaux entiers dans des « groupements hospitaliers de territoires » : telles sont les principales dispositions du texte.

Le même jour, la ministre du travail, Myriam El Khomri, installe la commission « chargée de définir les principes fondamentaux du droit du travail ».

Son objectif : définir quelques principes généraux et laisser libre cours aux patrons, entreprise par entreprise, pour dicter leur loi. Un ébranlement complet de toute l'architecture du droit du travail.

Le gouvernement avait confirmé ses intentions, le 5 novembre dernier, en annonçant un dépôt de loi dans ce sens dans les prochaines semaines.

... Mais pas si simple



Philippe Martinez.

Le comité confédéral national (CCN) de la CGT

déclare le 18 novembre que la CGT *« refuse que les salariés et la population française, à travers des modifications de la Constitution, soient placés de fait dans un état d'urgence permanent. Elle refuse que l'expression revendicative et le mouvement social soient muselés. »*



Jean-Claude Mailly.

Jean-Claude Mailly, de Force ouvrière,

a demandé, le 20 novembre, au Premier ministre, *« quels sont les critères objectifs »* pour interdire des manifestations, prévenant que son syndicat n'hésiterait pas à *« appeler à des manifestations »* s'il n'est pas satisfait de la future réforme du Code du travail.

Et aussi...

Pour la Ligue des droits de l'homme (LDH),

« le projet du gouvernement de proroger de trois mois l'état d'urgence pose de graves problèmes de libertés publiques et individuelles (...). Le vague des motifs qui pourront être invoqués, qui dépassent de beaucoup la prévention et la répression d'actes de terrorisme, permet à tout gouvernement de s'en prendre au mouvement social dans son ensemble » (communiqué du 19 novembre).

Pour le Syndicat de la magistrature,

« l'état d'urgence modifie dangereusement la nature et l'étendue des pouvoirs de police des autorités administratives (...). La France a tout à perdre à cette suspension – même temporaire – de l'Etat de droit. Lutter contre le terrorisme, c'est d'abord protéger nos libertés et nos institutions démocratiques en refusant de céder à la peur et à la spirale guerrière » (communiqué du 16 novembre).

Jean-Luc Mélenchon, du Parti de gauche,

à qui France 3 demande, le 22 novembre, s'il aurait voté la prolongation de l'état d'urgence s'il avait été député, répond : *« Je pense que non (...). Aucun pays au monde n'a jamais tiré bénéfice en matière de sécurité de la réduction de ses libertés. »*

Le Ve Congrès du POI

Yannick Sybelin, membre du bureau national du POI

Notre parti a tenu, ce week-end, son Ve Congrès, dans un contexte politique et social très particulier. La classe dirigeante, celle des bourgeois et des patrons qui détiennent le capital, mène, avec le relai des médias à sa botte, une propagande inouïe pour faire plier la classe ouvrière.

Ils se servent de l'horreur des attentats et de la légitime émotion ressentie pour tenter de faire croire que, aujourd'hui, il faille renoncer à tous les acquis, que la population laborieuse, les retraités, paient les efforts de guerre qui seraient indispensables à leur sécurité.

Les partis politiques, leurs dirigeants, qu'ils soient au pouvoir ou dans l'opposition, se font les porte-parole des capitalistes. Derrière les postures, les mines graves, ils s'engouffrent dans cette brèche pour mener à bien leur œuvre de destruction.

Un seul exemple pour illustrer : la ministre de la Santé s'est gargarisée de termes tous plus élogieux envers les personnels de santé, saluant leur courage, leur sens du devoir, leur dévouement, la qualité du service public... Le sang des victimes n'est pas encore sec qu'elle maintient contre vents et marées la présentation de sa loi à l'Assemblée, loi qui va casser encore plus le service public hospitalier.

L'organisation médicale de notre pays a pourtant fait preuve de son efficacité depuis des décennies, grâce notamment à la Sécurité sociale arrachée par la classe ouvrière en 1945.

Cette organisation qui repose sur un service public pourtant déjà bien mis à mal a fait la démonstration, lors des tragiques événements récents, qu'elle était capable de répondre aux urgences les plus absolues.

C'est la destruction de tout ça que Marisol Touraine, agissant au nom de ce gouvernement de « gôche », s'apprête à détruire, sans vergogne, sans états d'âme !

Les militants du POI réunis dans ce congrès, leurs invités, nombreux, ont fait preuve de grande lucidité dans leurs interventions. Plus que jamais, le POI est apparu comme le parti indispensable à la classe ouvrière pour l'aider à construire la riposte.

L'enjeu pour notre classe, aujourd'hui, est bien de construire ce parti qui a su très vite dépasser les turbulences internes qu'il a subies de la part de ceux qui veulent sa destruction.

Les orientations, les décisions prises, notamment celle d'aller vers une conférence nationale pour la défense des acquis de 1936 et 1945, vont être l'occasion de rencontrer des centaines de militants ouvriers, d'aller voir les travailleurs dans les usines, les bureaux, les paysans sur leurs terres, pour débattre avec eux de l'organisation politique dont ils ont besoin pour combattre l'inacceptable.

Cette organisation, c'est bien le POI que nous sommes en train de construire. Un parti ne serait pas grand-chose sans son journal. *Informations ouvrières* est le nôtre et celui de tous les militants ouvriers qui peuvent intervenir dans la « tribune libre de la lutte de classe ».

C'est avec eux que nous construisons. La création des Amis d'*Informations ouvrières* est un formidable point d'appui. Leur présence, leurs interventions lors du congrès, ont été d'un apport considérable.

Le POI se construit avec tous ceux qui veulent bien s'engager dans la lutte de classe. Nous ne sommes pas là pour leur donner des leçons et leur fournir un mode d'emploi tout prêt, qu'il suffirait de respecter. C'est ça la démocratie !

Qu'est-ce que l'état d'urgence ?

► L'état d'urgence est régi par la loi 55-385, du 3 avril 1955, modifiée par la loi 2015-1501, du 20 novembre 2015.

L'état d'urgence permet au ministre de l'Intérieur, aux préfets *« d'interdire la circulation des personnes ou des véhicules dans les lieux et aux heures fixés par arrêté »* (article 5), ou encore *« d'interdire le séjour dans tout ou partie du département à toute personne cherchant à entraver, de quelque manière que ce soit, l'action des pouvoirs publics »* (idem).

Il permet aussi aux préfets, en se passant de tout mandat de justice, *« d'ordonner des perquisitions à domicile de jour et de nuit »* (article 11), *« d'ordonner la fermeture provisoire des salles de spectacles, débits de*

boissons et lieux de réunion de toute nature » (article 8). *« Peuvent être également interdites, à titre général ou particulier, les réunions de nature à provoquer ou à entretenir le désordre »* (idem).

On le voit : l'état d'urgence peut tout à fait permettre d'entraver, voire d'interdire l'action des syndicats et des partis.

► L'article 6 permet au ministre de l'Intérieur de *« prononcer l'assignation à résidence, dans le lieu qu'il fixe, de toute personne (...) à l'égard de laquelle il existe des raisons sérieuses de penser (sic !) que son comportement constitue une menace pour la sécurité et l'ordre publics »*. L'article 6-1, introduit par la loi du 20 novembre 2015, per-

met au gouvernement de dissoudre par un simple décret *« les associations ou groupements de fait qui participent à la commission d'actes portant une atteinte grave à l'ordre public ou dont les activités facilitent cette commission ou y incitent »*.

► Jusqu'alors, les infractions à l'état d'urgence étaient punies *« d'un emprisonnement de huit jours à deux mois et d'une amende de 11 euros à 3 750 euros »*.

La loi du 20 novembre a lourdement aggravé ces peines à *« six mois d'emprisonnement et 7 500 euros d'amende »* et même à *« trois ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende »* en cas de non-respect d'une assignation à résidence. ■

Les 21 et 22 novembre le V^e Congrès du Parti ouvrier indépendant (POI) s'est tenu

**Lettre aux lecteurs d'*Informations ouvrières*,
aux militants de toutes tendances du mouvement ouvrier
et à tous les citoyens attachés à la défense de la démocratie**

Adoptée à l'unanimité des délégués au V^e Congrès du POI

Réunion fraternelle, discussion large, dégagée de toute idée préconçue, entre les 197 délégués mandatés par les adhérents de 68 départements, les membres du bureau national sortant, les invités non membres du POI, mais attachés au libre débat au sein du mouvement ouvrier et qui ont rejoint l'association Les Amis d'*Informations ouvrières*.

Discussion libre et fraternelle, d'autant plus nécessaire qu'après l'effroi provoqué dans le pays tout entier par la sauvagerie des attentats terroristes du 13 novembre, le temps des questions est venu pour tous les défenseurs de la démocratie.

Chacun, en effet, sent le piège qui est tendu aux travailleurs, ouvriers et paysans, et à leurs organisations, à toutes les couches de la population laborieuse frappées par les « réformes » successives dictées par l'Union européenne, aux élus des petites communes, littéralement étranglées par la politique de réduction des dépenses publiques, ainsi qu'à tous les citoyens attachés à la défense des valeurs de la démocratie républicaine. Chacun voit, avec la plus grande inquiétude, un dispositif institutionnel liberticide se mettre en place. L'impérieuse nécessité de protéger la population des attaques terroristes n'est-elle pas en contradiction criante avec la politique extérieure guerrière et interventionniste des gouvernements qui nourrit le terrorisme, avec les plus grandes conséquences pour la population ?

A quel niveau d'hypocrisie faut-il que ce gouvernement se hisse pour oser répondre à l'aspiration à la paix et à la sécurité de l'immense majorité de la population frappée par l'horreur, en prenant comme premières décisions : renforcer l'intervention de l'armée française en Syrie, la compléter par l'annonce d'une prolongation de trois mois de l'état d'urgence ? Ces mesures lui permettent d'interdire toutes les manifestations, à commencer par celles qui sont appelées par les organisations syndicales pour défendre les revendications des travailleurs.

D'ores et déjà, se multiplient les prises de position d'organisations syndicales et démocratiques refusant toute atteinte au droit de revendiquer, de faire grève, de manifester contre les atteintes incessantes aux acquis des salariés.

**“Nous vous
proposons
de préparer
ensemble
une conférence
de défense
des conquêtes
de 1936 et 1945”**

Comment ce gouvernement peut-il prétendre, dans ses propositions de « réforme du Code du travail », préserver la durée légale du temps de travail, alors qu'il s'agit de pulvériser le Code du travail et de liquider les CDI ?

Comment ce gouvernement peut-il prétendre fêter les soixante-dix ans de la Sécurité sociale, alors qu'avec la loi Touraine il bouleverse les principes fondateurs de la Sécurité sociale, notamment en donnant aux assurances complémentaires privées la même place que le régime obligatoire ?

Nous rejetons toute prétention à détenir à nous seuls la vérité, ou à proposer des solutions « miracles » qui résoudraient les difficiles problèmes qui se posent dans la situation qui vient de s'ouvrir.

Tournant le dos à toute attitude péremptoire donnant des « leçons » aux travailleurs et aux dirigeants, nous nous adressons à vous pour construire ensemble, jour après jour, les réponses qui uniront la résistance des travailleurs et de la population laborieuse de ce pays.

Nous sommes, en effet, convaincus que seuls les travailleurs, se rassemblant dans l'unité la plus large

avec leurs organisations et entraînant toutes les couches de la population victimes des contre-réformes coordonnées par l'Union européenne, sont capables de protéger la société de la barbarie – qu'il s'agisse du terrorisme ou des régressions profondes dans lesquelles les exigences d'exploitation sans limites du capital plongent toute la société.

Nous sommes convaincus que c'est dans cette direction qu'une issue pourra être ouverte, et non dans celle d'un renforcement des institutions antidémocratiques de la V^e République, renforcement de l'arsenal antidémocratique approuvé, au nom de l'union nationale, par les députés de gauche comme de droite et d'extrême droite, à l'occasion du vote de la prolongation de l'état d'urgence à l'Assemblée nationale.

Dans le débat qui s'est développé tout au long de notre congrès, une volonté s'est affirmée : ne nous laissons pas abuser, ne laissons pas couvrir, par le tonnerre des déclarations vengeresses et guerrières de nos gouvernants, la poursuite de la destruction des conquêtes sociales et démocratiques arrachées par les travailleurs et le peuple de ce pays en 1936 et en 1945, des conquêtes démocratiques de la Révolution française de 1789. Ne laissons pas détruire le socle de ces conquêtes politiques et sociales !

Tel est le sens de la proposition que nous vous soumettons. Nous vous proposons de préparer ensemble une conférence de défense des conquêtes de 1936 et de 1945 (à commencer par le droit de grève et de manifestation) et de toutes les institutions démocratiques, telles que les communes et les départements issus de la Révolution française, la laïcité républicaine. Une conférence défendant la souveraineté du peuple face aux exigences du capital financier relayées par l'Union européenne et les institutions de la V^e République.

Nous vous proposons de débattre ensemble et nous nous engageons à faire de notre journal *Informations ouvrières*, fidèle à sa tradition de tribune libre de la lutte des classes, l'instrument de préparation d'une telle conférence. En aidant à la résistance, cette conférence, convoquée avant l'été, pourra jouer son rôle dans la situation d'offensive généralisée qui se dessine, sous couvert d'union nationale.

Le 22 novembre 2015 ■



Photo correspondant

DEUX JOURS DE DÉBATS



Le V^e Congrès du Parti ouvrier indépendant a rassemblé 197 délégués, mandatés par 68 départements, et plusieurs dizaines d'invités, les 21 et 22 novembre 2015.

Le congrès a été introduit par deux rapports faits par des membres du bureau national. L'un a rétabli pour tous les congressistes la chronologie des faits de l'attaque scissionniste, du refus de la discussion et de la démocratie, et de l'attaque contre *Informations ouvrières* et le POI.

Le deuxième rapport a présenté la proposition du bureau national, d'une conférence nationale pour la défense des conquêtes de 1936 et 1945.

Ce V^e Congrès se tenait dans une situation dramatique, au lendemain des attentats meurtriers du 13 novembre.

Une situation qui permet au gouvernement, sous couvert de sécuriser la population, d'avancer davantage dans les contre-réformes et la liquidation des conquêtes sociales.

La discussion s'est ordonnée autour de la proposition de conférence nationale pour la défense des conquêtes de 1936 et 1945

Une situation nouvelle marquée par la promulgation de l'état d'urgence, avec toutes les dispositions contre l'exercice des libertés démocratiques et des droits syndicaux.

« Les orientations du parti doivent être définies par la discussion entre congressistes sur les propositions présentées », a-t-il été rappelé par le rapporteur. Et c'est tout naturellement que, au cours des deux jours de congrès, la discussion s'est ordonnée autour de la proposition de conférence nationale pour la défense des conquêtes de 1936 et 1945. Initiative qui « établit pleinement ce qu'est le POI et lui permet de s'implanter dans la classe ouvrière ».

Une discussion libre, riche, dans laquelle plus d'une cinquantaine de délégués ont pris la parole pour élaborer ensemble les tâches de construction du POI.

Les interventions des congressistes ont abordé les deux aspects présentés par les rapports.

Les délégués des Bouches-du-Rhône ont rapporté comment, malgré l'offensive scissionniste contre le POI dans le département, s'est manifestée une réelle capacité à défendre le cadre du POI : « Nous sommes partis des résultats obtenus dans la préparation du 6 juin, a expliqué une camarade, et nous avons fait appel aux adhérents qui voulaient défendre le POI. Nous avons ainsi, à partir des membres du BD restés fidèles au POI, construit notre congrès départemental,

par la libre discussion. Dix nouvelles adhésions ont été faites. »

Pour l'essentiel, les différentes interventions ont contribué, par leur richesse, à partir de la situation dans les différents comités, à partir de la place occupée par les militants au cœur de la lutte de classe, à définir, à préciser ce que doit être cette conférence.

Une conférence qui s'adresse à tous, militants, syndicalistes, élus, démocrates, en s'appuyant sur le succès de l'assemblée du 6 juin avec ses mille participants, et la rencontre du 17 octobre, avec la création de l'association Les Amis d'*Informations ouvrières*.

C'est la raison pour laquelle la place du journal, hebdomadaire du POI et tribune libre de la lutte des classes, a été au centre de la discussion. *Informations ouvrières*, à l'origine de la conférence du 6 juin, de son succès, une « boussole permanente », ainsi que l'a qualifié un congressiste. Un journal qui apporte tous les éléments pour aider à démonter la duplicité du gouvernement et le piège de l'unité nationale dans lequel celui-ci entend enfermer travailleurs et organisations, au nom d'une « guerre », comme l'a souligné un congressiste. Un journal qui permet d'unifier les différentes interventions des militants.

Plusieurs délégués sont revenus sur l'importance de la place accordée dans les pages du journal à la formidable mobilisation des hospitaliers de

l'AP-HP dans la nuit du 13 novembre, à la résistance des médecins contre la loi Touraine qui liquide l'hôpital public. (Vous en lirez quelques éléments dans ces pages.)

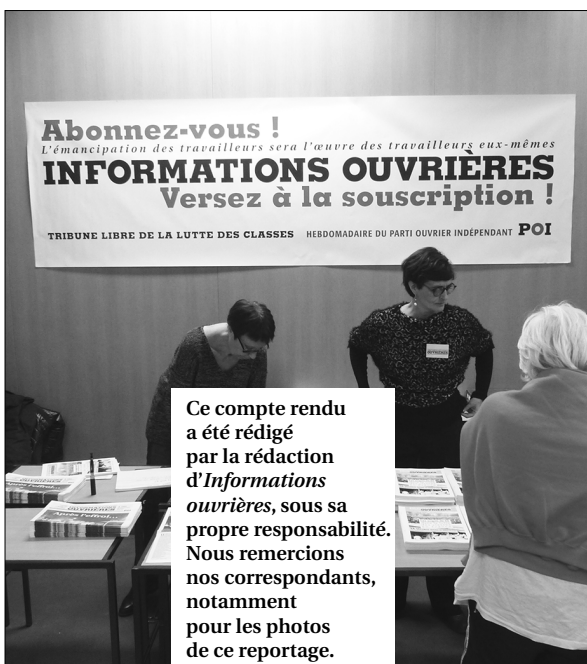
De nombreuses interventions ont rendu compte de la résistance et la mobilisation dans plusieurs secteurs, illustrant la volonté des travailleurs de faire face, archiboutés sur la nécessité de combattre pour les revendications. Il y a une recherche qui s'exprime. La discussion a dégagé que l'union nationale, même si elle n'est pas réalisée pleinement, pèse, malgré la volonté de résistance.

C'est ce que rapporte un délégué, parlant de la grève d'un mois dans une école de Haute-Garonne, engagée sur les conditions de travail : « 180 enfants et parfois deux agents pour les surveiller ! ». La grève arrache les postes nécessaires et aide à la décision d'une grève générale de tous les services communaux, le 11 décembre prochain.

C'est, raconte une camarade, à Paris, le maintien du rassemblement contre la répression des militants d'EDF accueilli par l'UD CGT à la Bourse du travail. C'est, à Toulon, ce que relate un camarade : la diffusion massive de tracts à l'entrée de l'arsenal pour l'arrêt de la restructuration et contre un plan social qui supprime 2 000 emplois à la DCNS, au nom de la productivité. Et c'est, deux jours plus tard, l'appel lancé par la CGT dans tous les sites pour bloquer la production.

Nous pourrions citer également la poursuite des réunions de mobilisation contre la réforme des

Une discussion libre, riche, dans laquelle plus d'une cinquantaine de délégués ont pris la parole



Ce compte rendu a été rédigé par la rédaction d'*Informations ouvrières*, sous sa propre responsabilité. Nous remercions nos correspondants, notamment pour les photos de ce reportage.



Claude Billot-Zeller, membre du bureau national
“Etat d'urgence : pas d'accord !”

Un bon congrès ?

C'est un congrès formidable, détendu, ouvert, souriant, où chacun a pu s'exprimer, déposer ses amendements, qui ont été pris, respectés, étudiés. Enfin !

On a tenu une commission, tout le monde n'est pas venu, on a refait un tour de dépôt d'amendements. Et on a abouti à un texte ouvert,

compréhensible, court, ouvrant sur une proposition de conférence pour la défense des conquêtes de 1936 et 1945. Chaque comité local va s'emparer de cette lettre, va réfléchir sur ce qu'il veut en faire.

Ce que nous voulons faire de notre parti, notre orientation politique, sont restés intacts, malgré les horreurs intervenues la semaine dernière. Ce qui ne veut pas dire qu'on est enfermé dans une bulle : on mesure pleinement ce qui est arrivé, mais on n'a pas parlé que de ça.

L'état d'urgence décidé par le gouvernement et prolongé par le Parlement, qu'en penses-tu ?

Nous ne sommes pas d'accord avec l'état d'urgence. C'est un alibi. Qui cet état d'urgence va-t-il impressionner ? Sûrement pas les « fous », comme je les appelle.

En revanche, on peut être empêché de réunion, de manifestation : tout va être bon pour bloquer la classe ouvrière. Le gouvernement Hollande-Valls veut nous faire avaler les pires choses : s'attaquer au Code du travail, à la Sécurité sociale, à l'école. Notre adversaire, c'est la politique de ce gouvernement, ses choix, comme celui de bombardier plus encore la Syrie.

Il va y avoir des élections régionales, pour des régions plus grandes encore. Imagine : c'est la région, à Bordeaux, qui va gérer les transports scolaires de Corrèze ou de la Creuse.

Ca promet ! Quand il y aura de la neige en Corrèze, que les cars ne passeront pas, c'est le président de la région, à Bordeaux, qui traitera ça ? C'est du délire.



Jean-Sébastien Pierre, président de la Libre Pensée (extraits)

“Je vous apporte le salut fraternel de la Libre Pensée...”

“Je vous apporte le salut fraternel de la Libre Pensée, organisation laïque, antimilitariste, antidogmatique et sociale, association philosophique et d’éducation populaire (...). La Libre Pensée est, depuis ses origines, adossée au mouvement ouvrier, en particulier lors de ses épisodes révolutionnaires (...). Par ailleurs, je souligne que le POI, depuis sa création, a été présent dans chacun de nos congrès nationaux au titre des organisations amies.

Vous le savez, puisque votre parti s’y est associé, puisque *Informations ouvrières* en rend compte de manière détaillée semaine après semaine, nous préparons pour le 5 décembre une manifestation nationale à l’occasion du 110^e anniversaire de la loi fondamentale du 9 décembre 1905, la loi de séparation des Eglises et de l’Etat (...). Avec la défense de la loi de 1905, nous appelons à manifester pour l’abrogation de la loi scélérate du 31 décembre 1959, votée contre l’école de la République, la loi Debré, mère de toute

la litanie de lois antilaïques qui se sont succédé au cours de la V^e République. C’est l’instauration du contrat d’association de la loi Debré qui permet, depuis cinquante-six ans, de détourner vers l’école privée, à 97 % confessionnelle, près de 10 milliards d’euros par an. Dix milliards enlevés à l’école publique, mise à mal par ailleurs par de terribles contre-réformes, les dernières en date, mais non les moindres, étant la réforme dite des rythmes scolaires et la terrible réforme des collèges, sans compter les atteintes contre l’Université et la laïcité dans l’Université, contenues dans la mise en place des communautés d’universités et d’établissements (COMUE), associant public et privé. Nous ont rejoint dans ce combat pour la manifestation, outre le POI, la Confédération générale du travail-Force ouvrière, la Fédération de l’éducation, de la recherche et de la culture (FERC) CGT, la Ligue de l’enseignement, la Fédération nationale des délégués départementaux de l’Education nationale (DDEN), la Ligue des droits de l’homme, dont nous avons contresigné l’appel contre l’état d’urgence, l’Union rationaliste, le PRG (...). ■

collèges dans de nombreux établissements. Par exemple, ce que rapporte le délégué de **Haute-Savoie** sur les difficultés de faire passer cette réforme. Avec l’état d’urgence pèsent des menaces sur les droits des travailleurs. Un délégué a fait part du refus de professeurs des écoles de son département d’obtempérer à la tentative d’annuler un stage syndical du fait de la situation. « *Pourquoi nous priver d’un droit ?* », proteste un enseignant, et tous décident de rester dans le stage. Une camarade indignée relate la réaction d’un membre du secrétariat national de la FSU au message de la responsable de la fédération soutenant l’état d’urgence : « *L’état d’urgence, c’est la fin de l’état de droit.* »

Cette recherche de la résistance se heurte à de nombreux obstacles, comme l’ont fait remarquer de plusieurs délégués, conscients qu’une addition partielle des luttes ne règle pas les problèmes pour faire reculer le gouvernement. La remise en cause des acquis s’exprime dans tous les secteurs, et la Conférence nationale trouve tout son sens. C’est le sentiment général des congressistes. Un délégué rapporte la mobilisation des employés de Generali, Europ Assistance et de la Caisse nationale de prévoyance

La place du journal, hebdomadaire du POI et tribune libre de la lutte des classes, a été au centre de la discussion

contre un allongement de leur journée de travail. Une pétition syndicale recueille un millier de signatures. Le camarade conclut : « *Des collègues ont pris en charge cette pétition et je pense qu’il y aura une oreille attentive à notre conférence sur les conquêtes de 1936 et 1945.* »

Une déléguée de **Seine-et-Marne**, syndicaliste dans le commerce, explique comment « *la loi Macron fait sentir ses premiers effets* », avec l’annonce de « *bonifications dégressives* » pour le travail le dimanche au BHV : plus on travaille de dimanches, moins on a de bonifications, le dimanche tend ainsi à devenir un jour de travail banal. Elle fait mention aussi de l’extension aux postiers du travail le dimanche et, à terme, à de nombreux services publics. Un délégué de l’**Hérault** raconte comment les agriculteurs de son département sont allés soutenir les trois mille ouvriers des abattoirs en grève. Il ajoute : « *Il faut aller vers cette convergence et s’inscrire dans la conférence pour défendre les acquis de 1945. Les agriculteurs en profitent encore.* » « *Informations ouvrières peut aider à rapprocher ouvriers et paysans. C’est un même combat contre tous ceux qui nous exploi-*

tent », fait écho un délégué viticulteur de **Charente-Maritime**. Même sentiment exprimé par un autre délégué, élu de l’**Hérault** : « *La loi NOTRe s’applique à une cadence infernale. Les élus en bas sont dépassés. Les aider, c’est le cadre de la conférence qui doit être ouverte à ces élus qui voient un monde qui s’effondre* » et doit permettre « *le lien entre les élus, le mouvement démocratique et le mouvement ouvrier* ». Un camarade insiste pour dire que « *la conférence n’est pas une pseudo-centralisation des luttes, c’est une conférence politique qui vise à poser les questions politiques qui sont communes aux travailleurs dans tous les secteurs, dans une situation difficile, complexe et contradictoire.* » Le congrès a réaffirmé la place de *Informations ouvrières*, son caractère de tribune libre, qu’il faut encore renforcer comme aide au débat entre militants qui veulent réfléchir pour agir ensemble. De ce congrès doivent sortir des militants qui sont prêts, chacun, à discuter avec des dizaines de militants autour d’eux, désireux de combattre la destruction des conquêtes ouvrières. Plusieurs délégués ont fait état des premiers résultats de recrutement au POI. Ils ont indiqué qu’avec les réunions de compte rendu du V^e Congrès, de nouveaux recrutements sont possibles et nécessaires. ■ **Marie STAGLIANO**

Pascal Miralles, syndicaliste à l’usine Carbone-Savoie, à Vénissieux

“Ce gouvernement ne reconnaît que les droits des patrons”

“Quand nous avons appris que le principal actionnaire, Rio Tinto, un géant minier, avait décidé de mettre en vente notre entreprise à Vénissieux, nous avons décidé d’organiser une montée massive à Paris. Rio Tinto intervient régulièrement auprès de Macron pour qu’il obtienne de Bruxelles l’autorisation de lui fournir de l’électricité à un tarif préférentiel pour faire fonctionner son aluminerie de Dunkerque. Il encaisse par ailleurs les fonds du CICE et bénéficie du crédit d’impôt-recherche, pour six millions d’euros l’année dernière. Le gouvernement doit

pouvoir intervenir et contrer cette décision. Nous apprenons que nous serons reçus au ministère de l’Economie, le lundi 16 novembre.

COUP DE TÉLÉPHONE DU PRÉFET

Mais, dans la nuit du 13 au 14 novembre, à 2 heures du matin, on reçoit un coup de téléphone de la préfecture de Paris qui nous informe que notre montée est interdite, car l’état d’urgence a été décidé. La délégation CGT, FO, CFDT et CGC est maintenue. Quand nous sommes reçus, nous expliquons : Rio Tinto ferme l’usine avec l’argent public, l’argent de nos

impôts, vous avez la possibilité de faire pression et d’empêcher la fermeture. On nous répond que le CICE et le crédit d’impôt-recherche sont des droits pour l’entreprise et qu’on ne peut exiger aucune contrepartie... ! Ce gouvernement qui ne reconnaît que les droits des patrons aurait-il peur que les ouvriers dont on liquide les usines montent à Paris ? Il a pris prétexte de l’état d’urgence pour empêcher notre manifestation devant le ministère. Mais, si la montée n’a pas eu lieu cette fois, nous allons nous donner les moyens de l’organiser de nouveau et de mettre en place le rapport de force nécessaire. ■

Message du Parti de gauche

« Chers camarades, Le secrétariat national (SEN) du Parti de gauche adresse un salut fraternel à l’ensemble des délégués du congrès du POI réunis ce week-end à Paris et leur souhaite de bons travaux, Fraternellement, **Sarah Legrain, secrétaire nationale aux relations unitaires et extérieures** »



Didier Gadéa, membre du bureau national, viticulteur

“Chez les paysans, ça explosera de nouveau”

Alors, ce congrès ? Avec ce qui s’est passé cet été, la scission du POI, on pouvait avoir des craintes sur la réussite du caractère « ouvert » de ce congrès. Et puis, il y a eu les attentats... En fin de compte, des dizaines d’invités sont venus, les délégués de quasiment tous les départements où nous sommes présents étaient là. De manière générale, la parole a été très libre, il y a eu de bons échanges. Donc, je suis plutôt content et satisfait, même si, comme cela été dit, j’ai conscience qu’il s’agit d’un congrès de transition. Il va falloir maintenant travailler sur la préparation de la conférence de défense des acquis de 1936 et de 1945, et aussi sur le prochain congrès.

Après les manifestations des paysans qui ont eu lieu cet été, les choses sont-elles rentrées dans l’ordre ? Non, le problème n’est pas réglé. Ça explosera de nouveau. Maintenant, il faut être conscient que la classe paysanne est très isolée, parce que, déjà, on est de moins en moins nombreux. Nous sommes aussi isolés sur nos exploitations, les assemblées générales sont très difficiles, ça n’existe pas chez nous. Mais, cet été, on l’a vu, la FNSEA n’a pas réussi à tenir les choses, comme elle en avait l’habitude. Elle a certes fini par récupérer le mouvement, mais elle a eu beaucoup de mal à le faire. Et la nouvelle politique agricole commune (PAC) va se mettre en place avec des sanctions sur des règles que les agriculteurs ignorent encore ! A mon avis, on va se retrouver dans une situation explosive. Le président de la FNSEA vient d’adresser un message, où il déclare son soutien total au gouvernement, en particulier pour la prolongation de trois mois de l’état d’urgence. C’est, à ma connaissance, le seul syndicat agricole qui ait pris cette position !

La conférence pour la défense des conquêtes de 1936 et 1945, comment la vois-tu ? Dans le congrès, nous nous sommes réunis avec quelques paysans et ouvriers agricoles. On est tombé d’accord pour s’inscrire dans la préparation de cette conférence. Une contribution va être faite, parce que les conquêtes de 1936 et 1945, c’est la classe ouvrière qui les a arrachées au patronat, mais au compte de toute la population, y compris pour les paysans, dont les ouvriers sont souvent issus. Aujourd’hui, la Mutualité sociale agricole (MSA), qui est la Sécurité sociale des agriculteurs, est financée à hauteur de 84 % par le régime général, dans l’esprit de la coopération, de l’entente entre ouvriers et paysans. Ça, c’est très important. ■



Dominique Canut, membre du bureau national “On a tourné la page”

Tu as présenté un rapport au congrès sur l'offensive dont le POI a été l'objet. Quelle a été la discussion sur ce point ?

Il faut tout de suite dire que cette offensive visant le POI et son journal a échoué. On voit bien que le nombre de congressistes est très important, de même que le nombre de départements représentés. Le contenu des interventions très positif. Malgré toutes ces attaques, le parti est toujours debout, *Informations ouvrières* aussi. On regagne des adhésions, des lecteurs.

D'ailleurs, le débat ne s'est pas du tout focalisé sur ces attaques, bien que, naturellement, quelques camarades aient fait part des difficultés qu'ils ont rencontrées ces derniers mois, mais qu'ils ont pu surmonter, en prenant appui sur le succès de l'assemblée-débat du 6 juin dernier, où mille militants et élus

s'étaient rassemblés à Paris à l'invitation d'*Informations ouvrières*.

On a tourné la page de l'offensive qui nous visait, pour en écrire une autre, dans une démarche de renouveau dans la construction du POI, un parti ancré dans les entreprises, dans la lutte de classe, avec des militants ouvriers, des militants associatifs, pour contribuer à stopper la politique du gouvernement. La proposition d'organiser une conférence pour la défense des conquêtes de 1936 et 1945 a été reprise dans de nombreuses interventions. Elle va permettre une mise en mouvement des militants.

Cette démarche d'ouverture est prometteuse, elle augure de grandes choses. Cette ouverture, elle s'incarne aussi dans la présence, à ce congrès de membres du comité de liaison des Amis d'*Informations ouvrières*. ■



Astrid Petit, syndicaliste à AP-HP

“Le personnel a afflué, avant même le déclenchement du plan blanc”

Avant même le déclenchement officiel du « plan blanc », les hospitaliers avaient déjà afflué dans leurs services, rejoints par de nombreux médecins libéraux ; 250 personnels supplémentaires à la Pitié, 150 à Saint-Antoine, 120 à l'Hôpital européen Georges-Pompidou (HEGP)...

A tel point que, à Saint-Antoine, hôpital le plus proche du Bataclan, il n'a été nécessaire de rappeler aucun chirurgien, aucun anesthésiste, aucun infirmier.

L'ampleur de cette mobilisation spontanée a concerné tous les agents, soignants et administratifs.

Saint-Antoine a reçu cette nuit-là près de 70 blessés, 25 opérations ont eu lieu en quelques heures. Les neuf salles d'opération ont fonctionné en continu. Aucune des ambulances n'a été orientée sur Tenon. Ce qui fait dire à une syndicaliste de Saint-Antoine que le « plan blanc », qui consiste à mobiliser tous les services disponibles, n'a pas vraiment existé.

LES PERSONNELS ONT FAIT PREUVE D'UN PROFESSIONNALISME INCROYABLE ET D'UN IMPRESSIONNANT ESPRIT DE RESPONSABILITÉ

Voilà ce que me rapporte le secrétaire du syndicat CGT de l'HEGP, « C'est une situation d'autogestion qui s'est mise en place. Les collègues se sont présentés d'eux-mêmes et se sont appelés entre eux. La direction n'a eu besoin de procéder à aucun rappel. Ça a roulé tout seul. Les personnels ont fait preuve d'un professionnalisme incroyable et d'un impressionnant esprit de responsabilité. Les services administratifs étaient aussi sur le pont. On a reçu une soixantaine de blessés. Quatre ou cinq salles ont fonctionné toute la nuit et le lendemain. »

DEPUIS LE SAMU JUSQU'AUX INFIRMIERS, C'EST L'ACTION DES SOIGNANTS QUI A PERMIS DE SAUVER DES VIES QUI TENAIENT PARFOIS À UN FIL

Les agents de l'AP-HP, le monde de la santé, en ont pleinement conscience. Le gouvernement aussi. C'est la raison pour

laquelle autant de remerciements et de félicitations sont parvenus aux équipes soignantes. Marisol Touraine n'hésitant pas à parler de « héros ».

Les soignants, les agents administratifs hospitaliers, ne sont pas des héros, ils ont juste assuré de façon exemplaire la charge pour laquelle ils travaillent tous les jours, à savoir soigner nos concitoyens. Comme le dit un médecin de la Pitié-Salpêtrière après cette longue nuit : « *L'hôpital, c'est l'essence du service public. On le porte bien.* »

Après la prise en charge aiguë du week-end, les victimes nécessitaient pour beaucoup une hospitalisation de plusieurs jours. Mais les directions d'hôpitaux n'avaient pas prévu de renforcer les équipes de ces services.

Ainsi, à Saint-Antoine, il aura fallu que la CGT menace la direction de convoquer une conférence de presse pour dénoncer cette insuffisance de moyens pour que celle-ci renforce les effectifs.

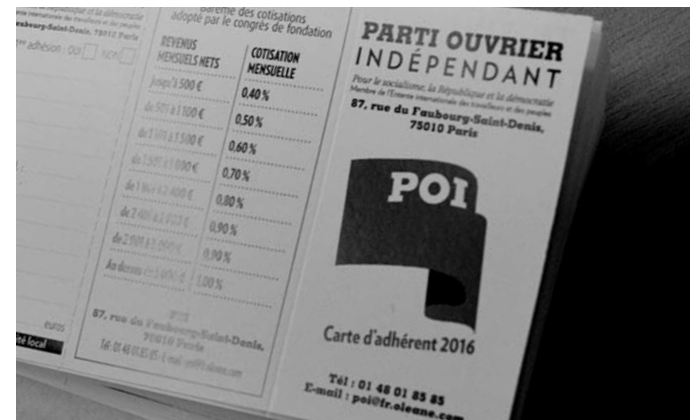
LE TEMPS DES ÉLOGES AURA FAIT LONG FEU

Dès le mardi 17 novembre, au lendemain même de la lettre de Marisol Touraine aux équipes de l'AP-HP, le Sénat adoptait le projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2016, qui contient comme mesure emblématique la promulgation de trois jours de carence en cas d'arrêt maladie pour les agents de la fonction publique hospitalière. Une belle reconnaissance pour les « héros » !

De son côté, la ministre de la Santé n'entend pas ralentir le train des réformes, et notamment la loi santé, contre laquelle l'ensemble des professionnels est mobilisé.

Les agents de l'AP-HP ne peuvent pas plus attendre de remerciements de la part du directeur général, avec son projet de réorganisation du temps de travail, qui remet en cause leurs repos. Il souhaite valider à la fin de novembre le protocole signé avec la CFDT.

Ce mépris, les conditions de travail déplorables, alors que les agents donnent le meilleur d'eux-mêmes, et les réformes qui s'appliquent impitoyablement dans un moment où le pays panse ses plaies, ne passent pas. ■



Les décisions du V^e Congrès

● Le V^e Congrès du Parti ouvrier indépendant s'est tenu à Paris les 21 et 22 novembre 2015 : 253 présents – délégués, observateurs, membres du bureau national sortant –, dont des invités non POI, militants de toutes tendances du mouvement ouvrier, élus, syndicalistes, Amis d'*Informations ouvrières*...

● Le congrès a adopté (à l'unanimité, moins une abstention) la lettre aux lecteurs d'*Informations ouvrières*, aux militants de toutes tendances du mouvement ouvrier et à tous les citoyens attachés à la défense de la démocratie (voir page 5). Cette lettre revient sur la situation politique et ouvre la perspective d'une conférence nationale de défense des conquêtes de 1936 et 1945... Celle-ci aura lieu avant l'été 2016.

● Soixante-quatre participants au congrès ont pris la parole : les délégués, Les Amis d'*Informations ouvrières*, le président de la Libre Pensée, un camarade de retour de Madrid, qui a expliqué le combat qui se mène pour la défense des trois cents syndicalistes d'Espagne. Vingt-cinq participants (élus, fonctionnaires territoriaux...) se sont réunis deux fois sur la question de la défense des communes, du combat pour l'abrogation de la loi NOTRe. Le combat dans cette direction va se poursuivre avec les comités départementaux et locaux. Réunion également des agriculteurs pour organiser dans tout le POI, avec *Informations ouvrières*, la discussion avec les agriculteurs qui refusent de voir disparaître leurs petites exploitations.

● Le rapport d'activité national et son complément ont été adoptés à l'unanimité, ainsi que le rapport de trésorerie. Sur proposition de la commission de contrôle financier, le quitus au trésorier national a été adopté à l'unanimité.

● Un nouveau bureau national, la commission de contrôle, la commission de contrôle financier ont également été élus à l'unanimité. Le bureau national a décidé unanimement de ne pas réélire de secrétaires nationaux. Quant au secrétariat permanent élu par le bureau national, son rôle sera de mettre en œuvre les décisions du bureau national et d'assurer l'échange entre les comités départementaux. Le trésorier a été réélu.

● Concernant les publications internes du parti, le congrès a mandaté le bureau national pour mettre en place, d'un côté, une lettre interne au bureau national et, de l'autre, une lettre à tous les comités départementaux pour faire connaître les initiatives prises dans les différents départements.

● L'engagement a été pris à l'unanimité d'amplifier la campagne d'abonnements à *Informations ouvrières* et la souscription financière.

Le bureau national se réunira le samedi 9 janvier au siège du parti. C'est au chant de *L'Internationale* que s'est conclu le congrès.

Jean-Charles MARQUISSET,
membre du bureau national ■

POI

☐ Je souhaite prendre contact avec le Parti ouvrier indépendant

☐ Je souhaite adhérer

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal : E-mail :

Bulletin à retourner à : Parti ouvrier indépendant 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris

Les Amis d'Informations ouvrières au Ve Congrès

Le bureau national du POI avait invité Les Amis d'Informations ouvrières. Nous rendons compte de quelques réactions.

Pascal Samouth, syndicaliste

C

hers camarades, j'interviens en tant qu'ami d'Informations ouvrières. Je suis syndicaliste FO en Haute-Loire. Comme vous tous, je suis en colère : j'entends le président de la République, le Premier ministre, faire des appels à l'unité nationale, à la sécurité et, dans le même temps, comme militant syndical et instituteur, je vois les dégâts de cette réforme dite des rythmes scolaires. Cette réforme appauvrit les connaissances données aux enfants dès leur plus jeune âge. Cette réforme éclate l'enseignement, il n'est plus le même nationalement.

Ce sont les maires, les associations, ceux qui ont été rejetés de l'école de la République, qui y remettent les pieds. Même chose pour la réforme du collège ! Et tout cela vous ne croyez pas que ça désespère la jeunesse ? Vous pensez que cet obscurantisme qu'on lui impose ne la désespérerait pas. Quand leurs parents vont être confrontés à cette réforme du Code du travail ! Où entreprise par entreprise, les droits devront s'établir contre les droits nationaux ! Contre les droits nationaux conquis par leurs aînés, contre les conventions collectives. Vous croyez que cela ne désespère pas la population ? Les milliers de licenciements à Air France, les centaines annoncés hier à la SNCM. On nous fait des appels à l'union

nationale, dans une situation où il faudrait abandonner nos revendications. J'ai entendu ce matin un syndicaliste des douanes répondre à un journaliste : « Il est annoncé 1 000 postes de plus, il y en a en réalité 500 ! Parce qu'on en avait supprimé 500. Depuis le traité de Maastricht, c'est-à-dire depuis 1993, ce sont 5 000 postes de douaniers qui ont été supprimés. » Cette discussion-là, elle est partout. Elle traverse toutes les organisations syndicales. Dans une instance, qui s'est tenue récemment, de ma confédération, un camarade résume à mon sens l'état d'esprit qui nous occupe : l'effroi devant cette barbarie, et pourtant la vie continue, la vie syndicale continue, nos revendications demeurent.

Dans une autre réunion, les délégués des services publics qui disent : on nous tire le chapeau maintenant, tant mieux ! Mais il faudrait quand même arrêter toutes les contre-réformes dont on nous accable depuis des années ! Cela traverse les confédérations ouvrières, FO, mais aussi la CGT. Mes camarades, avec Informations ouvrières, nous pouvons faire un pas en avant, non pas pour donner des consignes, car les pressions vont être immenses pour nous faire renoncer ! Mais il y a une ferme volonté de résister, de chercher une voie, et je suis sûr que notre congrès et Informations ouvrières pourront être un point d'appui pour aider la classe ouvrière à trouver une issue. ■

Alain Barbier, syndicaliste

Que penses-tu de ce congrès du POI, auquel tu étais invité ?

Je participe à ce congrès en tant que membre du comité de liaison des Amis d'Informations ouvrières. Je suis un secrétaire national de la FERC-Sup CGT. J'ai trouvé l'invitation qui m'a été faite intéressante, car les réunions précédentes, celles du 17 octobre ou du 6 juin, avaient été extrêmement enrichissantes. Je me suis donc dit que participer à un congrès du POI devait avoir un intérêt. Et je ne regrette pas d'être venu !

C'est riche, varié, les interventions sont très diverses et j'ai beaucoup apprécié cette diversité, en particulier par rapport aux événements tragiques de la semaine dernière, qui a marqué le congrès.

A ce propos, que penses-tu de la prolongation de l'état d'urgence ?

Comme militant, je refuse toute union sacrée, toute union nationale. On sait très bien où cela mène ; il y a un an, on commémorait août 1914. Les socialistes sont coutumiers du fait : je me rappelle aussi 1956, les pouvoirs spéciaux lors de la guerre d'Algérie.

Cet appel à l'union sacrée, cet état d'urgence, c'est un peu l'équivalent du Patriot Act américain, c'est une tentative liberticide, contre la démocratie, contre les revendications des travailleurs.

Je prends l'exemple d'Air France, où il va y avoir le procès des six camarades, à Bobigny, le 2 décembre. Et

le gouvernement proclame l'état d'urgence, interdit les manifestations...

Moi je veux bien l'état d'urgence, mais alors, que le gouvernement arrête tout ! Qu'il arrête le pacte de responsabilité et toutes les contre-réformes qui continuent à être votées ! Mais, visiblement, ce n'est pas cas !

Ce que je trouve extraordinaire, c'est que Hollande dise que le pacte de sécurité passe avant le pacte de stabilité, alors que, depuis des années, on nous disait que rien n'était possible, parce qu'il n'y a plus de sous ! Et là, tout d'un coup, on en trouve pour recruter des flics.

On vit une situation dangereuse, parce qu'en plus il y a cette droite « extrême-droitisée » qui multiplie les amalgames.

Je pense que, en tant que militants, aussi bien syndicaux que politiques, on va avoir une lourde responsabilité, des défis considérables dans les semaines, voire les jours à venir.

Et la conférence pour la défense des acquis de 1936 et de 1945 ?

C'est une bonne initiative. On voit bien qu'un puzzle se met en place pour remettre en question tous les acquis, toutes les conquêtes du mouvement ouvrier. D'ailleurs, je trouve le supplément d'Informations ouvrières sur les acquis de 1945 passionnant. Il y a un gros travail d'explication à faire pour les plus jeunes générations. C'est un travail militant et pédagogique indispensable. ■

Laurent Baibarac, syndicaliste (extraits)

J

e suis retraité de la SNCF et militant de toujours de la CGT. Je suis invité ici en tant qu'ami d'Informations ouvrières. J'aimerais d'abord dire ma satisfaction de la position de mon organisation syndicale contre l'union nationale qui a lieu actuellement.

Le 6 juin, j'ai participé, comme un millier d'autres militants, à l'assemblée-débat organisée par le POI et le journal Informations ouvrières. Pourquoi ai-je accepté cette invitation ? Militant de toujours de la CGT, et politiquement « à gauche de la gauche », comme il se dit habituellement, je croyais que la politique du gouvernement socialiste, que j'ai contribué à élire sans illusion aucune, serait « moins pire » que celle de Sarkozy. Mais la façon dont ce gouvernement a traité avec mépris la lutte des salariés, l'utilisation de l'article 49-3 de la Constitution au Parlement, pour faire passer la première loi Macron, la réforme sur les collèges, au soir même d'une journée de grève et de manifestations ultramajoritaires, la loi NOTRe, la loi Touraine, etc. (...).

Je suis sorti de cette assemblée du 6 juin réconforté qu'un millier de militants syndicaux et politiques comme moi prennent un week-end de leur temps pour essayer d'organiser une riposte à toutes les attaques du gouvernement et du Medef. Mais, d'un autre côté, quand même, je trouvais que, dans toutes les interventions, il y avait surtout des constats. Oui, tous les acquis de la classe ouvrière étaient remis en cause ; oui,

les partis politiques traditionnels n'apportaient pas de réponse au besoin des travailleurs ; oui, les dirigeants syndicaux étaient trop timorés. Mais les salariés eux-mêmes n'avaient-ils pas une part de responsabilité ?

J'étais sorti de cette assemblée avec des sentiments un peu mitigés. Est-ce une poignée de militants du POI qui peut inverser le sens de la lutte ? (...)

Pourtant, les salariés se battent : Air France, hôpitaux, enseignants, cheminots, mais restent dans l'expectative. Voilà pourquoi l'idée d'un journal qui permettra aux travailleurs et militants de toutes les organisations de classe et de tous les courants politiques du mouvement ouvrier de s'organiser et de trouver les réponses concrètes aux questions que pose la difficile lutte des classes m'a paru intéressante, et même primordiale.

Ce journal, ça peut très bien être Informations ouvrières ; j'y suis abonné depuis un an et demi, il répond à toutes ces questions. Le 17 octobre, je suis revenu dans cette salle, à l'invitation du journal, et, depuis, je fais partie des Amis d'Informations ouvrières. J'ai conscience que le journal, à lui tout seul, ne résoudra pas tous les problèmes auxquels est confrontée la classe ouvrière. Mais une tribune libre de la lutte des classes, où la question de la grève générale interprofessionnelle n'est pas taboue, ne pourra qu'aider à l'émancipation. Bien sûr, ce n'est pas le journal tout seul qui décidera, mais la classe ouvrière elle-même (...). ■

“Une tribune libre de la lutte des classes ne peut qu'aider à l'émancipation”

“Je pense que je vais rejoindre le POI”

Florian

J

'ai 27 ans. Je fais un BTS en alternance, en mécanique, dans la Somme. Depuis le mois de septembre, j'ai participé à différentes réunions, je me suis abonné à Informations ouvrières et j'ai rejoint l'association Les Amis d'Informations ouvrières. Et les camarades de la Somme m'ont invité à participer à leur congrès national.

Je me pose des questions depuis plusieurs années, car la situation des ouvriers se dégrade, avec une volonté du patronat d'écraser la classe ouvrière. J'ai rencontré les militants du POI à un moment où j'étais en recherche de militantisme. Cela m'a intéressé que le POI ouvre la discussion aux invités. Le POI et Informations ouvrières, je les vois comme un tremplin pour aider à la lutte des classes, pour communiquer avec d'autres camarades, d'autres ouvriers. Alors, je suis ravi d'être là aujourd'hui.

Ce que je retiens, c'est que, après les attentats, il ne faut pas se laisser enfermer dans un climat de peur et oublier les enjeux de la classe ouvrière. Il faut continuer à se mobiliser, à montrer qu'on est là et ne pas entrer dans le jeu du gouvernement.

La conférence pour la défense des conquêtes de 1936 et 1945, c'est important. Il faut savoir d'où nos droits viennent, des gens se sont battus pour les avoir et il ne faut pas laisser les remettre en cause. A ce congrès, je me rends compte de l'utilité d'un parti politique, pour avoir un appui, un allié dans la lutte des classes. Le journal, aussi, est très important. Un journal, c'est simple d'accès, ça parle à tout le monde. Alors, je crois que je vais rejoindre le POI... ■

CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION À INFORMATIONS OUVRIÈRES

84 129,99 euros

centralisés au 23 novembre 2015

- Ain : 926,88 €
- Aisne : 490,00 €
- Allier : 108,00 €
- Alpes-de-Haute-Provence : 840,00 €
- Hautes-Alpes : 80,00 €
- Alpes-Maritimes : 445,00 €
- Ardèche : 433,00 €
- Ariège : 210,00 €
- Aube : 150,00 €
- Aude : 680,00 €
- Bouches-du-Rhône : 1 962,00 €
- Calvados : 200,00 €
- Cantal : 10,00 €
- Charente : 150,00 €
- Charente-Maritime : 1 006,30 €
- Cher : 64,00 €
- Corrèze : 260,00 €
- Corse : 120,00 €
- Côte-d'Or : 210,00 €
- Côtes-d'Armor : 185,00 €
- Creuse : 200,00 €
- Dordogne : 312,00 €
- Doubs : 1 146,00 €
- Drôme : 280,00 €
- Eure : 450 €
- Finistère : 42,00 €
- Gard : 245,40 €
- Haute-Garonne : 428,50 €
- Gers : 55,00 €
- Gironde : 2 266,00 €
- Hérault : 459,50 €
- Ille-et-Vilaine : 200,00 €
- Indre-et-Loire : 407,75 €
- Isère : 6 358,00 €
- Jura : 842,00 €
- Landes : 8,00 €
- Loire : 1 325,00 €
- Haute-Loire : 391,00 €
- Loire-Atlantique : 1 583,00 €
- Lot : 100,00 €
- Lot-et-Garonne : 20,00 €
- Lozère : 150,00 €
- Maine-et-Loire : 1 588,00 €
- Manche : 300,00 €
- Marne : 230,00 €
- Haute-Marne : 100,00 €
- Mayenne : 159,50 €
- Meurthe-et-Moselle : 103,00 €
- Morbihan : 450,00 €
- Moselle : 30,00 €
- Nièvre : 70,00 €
- Nord : 120,00 €
- Oise : 676,00 €
- Puy-de-Dôme : 585,00 €
- Pyrénées-Atlantiques : 735,00 €
- Pyrénées-Orientales : 750,00 €
- Bas-Rhin : 232,00 €
- Rhône : 2 215,00 €
- Saône-et-Loire : 240,00 €
- Sarthe : 405,00 €
- Savoie : 1 429,00 €
- Haute-Savoie : 334,00 €
- Paris : 23 706,00 €
- Seine-Maritime : 872,50 €
- Seine-et-Marne : 405,00 €
- Yvelines : 451,81 €
- Somme : 602,85 €
- Tarn : 570,00 €
- Tarn-et-Garonne : 1 000,00 €
- Var : 375,00 €
- Vaucluse : 98,50 €
- Vendée : 120,00 €
- Vienne : 600,00 €
- Haute-Vienne : 30,00 €
- Vosges : 100,00 €
- Yonne : 10,00 €
- Belfort : 140,00 €
- Essonne : 9 162,00 €
- Hauts-de-Seine : 2 292,00 €
- Seine-Saint-Denis : 3 017,00 €
- Val-de-Marne : 858,00 €
- Val-d'Oise : 2 478,00 €
- Divers : 690,50 €

Nous vous appelons à verser pour la souscription financière pour la nouvelle formule d'IO :

15 mai-15 décembre 2015
objectif : 150 000 euros

(chèques à l'ordre d'“Informations ouvrières”)